

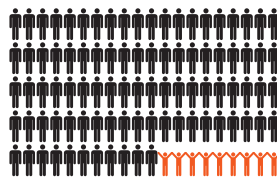
> Personnes sourdes et malentendantes dans le monde ¹

ENVIRON **70 Mio** DE PERSONNES AU MONDE SONT SOURDES.



5%

Les handicaps auditifs augmentent dans le monde entier. Selon un pronostic de l'Organisation mondiale de la santé OMS, les troubles de l'ouïe compteront en 2030 parmi les restrictions de la qualité de vie **les plus répandues**.



ENVIRON **360 Mio** DE PERSONNES DANS LE MONDE SONT ATTEINTES D'UNE PERTE AUDITIVE MOYENNE ², DONT **9 % D'ENFANTS**.

GÉNÉTIQUES
MALADIES INFECTIEUSES
COMPLICATIONS À LA NAISSANCE
INFECTIONS CHRONIQUES DE L'OREILLE
CERTAINS MÉDICAMENTS
BRUIT EXTRÊME
VIEILLISSEMENT



> Personnes sourdes et malentendantes en Suisse

Environ **10'000 personnes en Suisse** sont sourdes de naissance ou atteintes d'un déficit auditif grave (env. 0,2% de la population) ; presque toutes ces personnes utilisent la langue des signes dans leur quotidien.

ENVIRON **1 Mio** DE PERSONNES EN SUISSE SONT ATTEINTES DE TROUBLES AUDITIFS. ³



LA COMMUNAUTÉ DE LA LANGUE DES SIGNES COMPTE AU MOINS **20'000 PERSONNES** EN SUISSE. ⁴



LA PERTE D'AUDITION ET LA SURDITÉ ACQUISE SONT EN PROGRESSION RAPIDE CHEZ LES PERSONNES DE PLUS DE 65 ANS, ELLES TOUCHENT **ENVIRON 20 % DE LA POPULATION**.

> Appareils auditifs et implant cochléaire

ENVIRON **25 % DES PERSONNES MALENTENDANTES** EN SUISSE PORTENT UN APPAREIL AUDITIF OU UN IMPLANT COCHLÉAIRE POUR MIEUX COMPRENDRE LA LANGUE PARLÉE. ⁵



LES **APPAREILS AUDITIFS** SONT UTILISÉS EN CAS DE SURDITÉ LÉGÈRE OU MOYENNE.



Ces moyens auxiliaires permettent en partie une compréhension de la parole, mais ne peuvent en aucun cas remplacer une ouïe intacte.

LES **IMPLANTS COCHLÉAIRES** EN PRÉSENCE D'UNE SURDITÉ SÉVÈRE OU PROFONDE.



Actuellement, quelques **2100 personnes en Suisse** portent un implant cochléaire. ⁶ Depuis 2004, on effectue en Suisse en moyenne **160 interventions chirurgicales** par année pour la pose d'implants cochléaires.

1. Étude OMS (2012) : <http://www.who.int/pbd/deafness/estimates/en>.

2. Perte d'audition moyenne : Chez l'adulte, une perte d'audition supérieure à 40 dB dans la meilleure oreille, une perte de plus de 30 dB chez l'enfant.

3. Source : Pro Auditio Schweiz.

4. Nombre de personnes sourdes et malentendantes et de leurs proches ayant fréquenté un cours de langue des signes auprès de la SGB-FSS, à l'exclusion des membres entendants d'une famille utilisant la langue des signes comme deuxième langue.

5. Source : Pro Auditio Schweiz.

6. Hôpital universitaire de Zurich, Centre d'implants cochléaires, registre IC 2014.

FAQ

1 Combien de personnes sourdes et malentendantes vivent en Suisse?

Bien qu'il n'existe pas de statistiques officielles, on estime qu'il y a environ 10 000 personnes sourdes profondes en Suisse, ce qui représente 0,1 % de la population. A cela s'ajoutent environ 1 million personnes malentendantes, chiffre en constante progression avec une population vieillissante.

2 Comment communiquent les personnes sourdes?

La langue naturelle des personnes sourdes est la langue des signes. Les sourds sont des personnes très visuelles, elles «entendent» avec les yeux. Les langues des signes expriment de manière visuelle tout ce que les langues orales peuvent exprimer. Selon l'environnement dans lequel les personnes sourdes grandissent, elles font recours plus ou moins intensément à la langue des signes. Celles qui apprennent à connaître la langue des signes dès leur enfance dans le cercle familial, développent une plus grande sensibilité linguistique et ont aussi un accès facilité à la langue orale. Pour communiquer en langue orale avec des sourds, des règles simples s'imposent: parler clairement et lentement (ne pas crier), être attentif à un bon éclairage, demander si on a été compris, et soi-même clairement démontrer qu'on a compris la personne sourde. Les adultes sourds ont appris à parler car pendant longtemps, en Suisse comme presque partout à travers le monde, la langue des signes a été interdite. Cela explique aussi le niveau de langue des signes très disparate dans la communauté sourde et le fait que particulièrement, les sourds les plus âgés lisent sur les lèvres.

3 Est-ce que les sourds peuvent tout comprendre en lisant sur les lèvres?

Lire sur les lèvres peut aider à la compréhension, mais pas à l'assurer. En effet, même si l'interlocuteur se donne la peine de parler clairement et lentement, une personne sourde ne peut comprendre qu'entre 30% et 60% de ce qui est dit en lisant sur les lèvres. Le reste du discours, elle doit le deviner, ce qui conduit souvent à des incompréhensions. De plus, la lecture labiale est très fatigante et donc peu adaptée à des conversations longues et complexes.

4 Existe-t-il diverses langues des signes?

Oui. Rien qu'en Suisse, trois langues des signes sont utilisées: la langue des signes française (LSF), la langue des signes suisse alémanique (DSGS) et la langue des signes italienne (LIS). A relever que la langue des signes française employée en Suisse romande se distingue en partie de celle utilisée

en France. Les langues des signes sont de véritables langues en soi et se développent au sein de leur communauté, tout comme les langues orales. Au niveau international, afin de se comprendre, les sourds utilisent souvent la langue des signes américaine (ASL) ou la langue des signes internationale, une langue des signes «artificielle», un peu comme l'espéranto pour les langues orales.

5 Comment les sourds peuvent-ils savoir que le réveil sonne, que le bébé pleure ou que quelqu'un sonne à la porte?

En fait, tout, ou presque, passe par de signaux lumineux. Le réveil, par exemple, fonctionne avec la lumière ou des vibrations, la sonnerie de la porte, le babyphone et le téléphone sont reliés à des installations lumineuses qui peuvent être installées très facilement à la maison. Pour téléphoner, les personnes sourdes possèdent soit un télécrit, communiquent par e-mail ou encore par chat écrit ou vidéo (de moins en moins par fax). Grâce à la centrale de relai Procom, les personnes sourdes peuvent aussi téléphoner en langue des signes avec des personnes entendant. Pour les situations du quotidien, grâce aux multiples progrès de la technique, il existe de nombreux moyens d'aide. Les problèmes apparaissent par contre dans les lieux publics où la communication n'est pas adaptée aux personnes sourdes et malentendantes. Les alarmes utilisées en cas d'alerte de catastrophe ou les annonces orales dans les transports publics sont deux exemples parmi beaucoup d'autres.

6 Est-ce que les sourds ont le droit de conduire?

Oui. Les personnes sourdes et malentendantes sont très visuelles. Elles voient les gyrophares de la police ou des ambulances souvent bien avant que les autres conducteurs ne les entendent.

7 Les personnes sourdes reçoivent-elles une rente d'invalidité?

Non. La surdité ne donne pas droit à une rente d'invalidité. D'ailleurs, la plupart des personnes concernées ne considèrent pas leur surdité comme un handicap corporel mais comme un handicap de société. L'assurance invalidité ne paie que les moyens d'aide et l'engagement d'interprètes en langue des signes. Pour gagner de l'argent, les personnes sourdes doivent faire leurs preuves sur le même marché du travail que les entendants.

8 Où les personnes sourdes vont-elles à l'école?

Autrefois, elles fréquentaient des écoles pour sourds en internat et cela dès le plus jeune âge. De nos jours, les enfants sourds sont de plus en plus intégrés dans les classes régu-

lières et les écoles pour sourds disparaissent peu à peu. La communauté sourde reproche au système éducatif de ne pas suffisamment prendre en compte les droits des enfants sourds et leurs besoins. En effet, le système met trop l'accent sur l'apprentissage de la parole et l'audiopédagogie. Les matières scolaires sont très peu ou pas du tout enseignées avec le recours à des interprètes en langue des signes. A cause de cela, l'accès à l'éducation est rendu plus difficile pour les sourds en Suisse et suivre des études supérieures est quasiment impossible, ce qui préterite ensuite aussi les sourds sur le marché du travail. Une solution pourrait être le bilinguisme. En effet, l'apprentissage simultané et équivalent de la langue des signes et de la langue parlée favorise le développement du langage des enfants sourds et leur ouvre l'accès à l'éducation. Il est donc important que les enfants sourds soient mis en contact avec les deux langues le plus tôt possible car le développement du langage des enfants a lieu avant l'entrée à l'école.

9 La surdité est-elle héréditaire?

Dans certaines familles, la surdité et la malentendance sont particulièrement fréquentes, mais la surdité n'est à la base pas héréditaire. Certes, la probabilité d'un enfant sourd est plus élevée chez des parents sourds, mais 90% des enfants de parents sourds sont entendants. Ces derniers grandissent d'ailleurs tout à fait naturellement dans un environnement bilingue entre langue des signes et langue orale.

10 Pourquoi doit-on dire «sourd» ou «personne sourde»?

En Suisse, on a longtemps parlé de «sourds-muets» lorsqu'on voulait parler des sourds. Mais il faut savoir que les personnes sourdes ne sont pas muettes, elles peuvent parler (comme elles peuvent écrire ou employer la langue des signes)! Leur voix, souvent peu entraînée, sonne parfois de manière un peu singulière, ce qui amène à de fausses considérations, comme le fait qu'elles puissent être muettes ou bêtes. Dans les «institutions pour sourds-muets», les anciennes écoles pour personnes sourdes, les sourds ont été réprimés ou considérés comme attardés, leur langue considérée comme une «langue de singe». Comme le terme de «sourd-muet» dévaluait les personnes sourdes, la plupart des personnes concernées l'ont rejeté et c'est ainsi que maintenant, en langue française, on ne parle plus de «sourds-muets», mais de sourds ou de personnes sourdes.